



Montréal, le 20 février 2026

À l'attention de la Régie de l'énergie du Québec,

Le **Conseil québécois des entreprises en efficacité énergétique (CQ3E)** est une coalition formée depuis 2019 représentant aujourd'hui plus de quarante entreprises importantes, fournisseurs de services, de produits et de solutions, œuvrant comme joueurs clés dans le marché de l'efficacité et de la transition énergétique au Québec.

Le CQ3E vise à positionner et valoriser l'efficacité énergétique dans le portefeuille énergétique québécois en tant que filière énergétique primordiale en favorisant la cohésion des forces du marché. Notre mission est d'être un interlocuteur de premier plan pour les secteurs du bâtiment et des procédés au Québec en intervenant auprès des instances gouvernementales, fournisseurs d'énergie, propriétaires et gestionnaires immobiliers.

Par la présente, le CQ3E souhaite prendre la parole dans le cadre de la demande d'avis lancée par la Régie de l'énergie pour l'élaboration du plan de gestion intégré des ressources énergétiques (PGIRE) en s'inscrivant en appui au document de commentaires déposé par la Chaire HEC le 6 février dernier.

Nous sommes d'avis que la démarche menant à l'élaboration et l'adoption du PGIRE prend une allure précipitée et, malgré la démarche entreprise avec la Tournée Vision Énergie et la consultation publique en cours, ne donne pas l'occasion de constituer un plan qui tiennent compte des points de vue ou des avis d'experts comme il aurait été souhaitable. Le rythme actuel n'est pas cohérent avec le caractère structurant sur 25 ans que se veut la mise sur pied d'un premier PGIRE.

En effet, il est prévu que le PGIRE soit déposé à la Régie de l'Énergie le 1^{er} avril 2026 alors que la consultation publique en cours sera à toute fins utiles, terminée le aujourd'hui le 20 février, date d'échéance établie par la Régie pour recevoir des contributions des parties prenantes. Or, la seule documentation émanant du MEIE en date de la présente est un « rapport préliminaire en vue de

l'établissement du PGIRE » comme son nom l'indique. Bien que ce document constitue une base de travail utile, nous sommes loin du PGIRE proprement dit sur lequel il serait possible de se pencher.

De plus, nous constatons que les acteurs du secteur spécifique de l'efficacité et de la sobriété énergétique ont peu ou pas été interpellés ou impliqués dans la démarche d'élaboration du PGIRE jusqu'à maintenant. Ce risque était déjà pressenti dans le mémoire déposé par le CQ3E en commission parlementaire en août 2024 :

« Le CQ3E est d'avis que les parties prenantes impliquées, consultées ou responsables sont définies de manière trop vague, ne dénotant pas clairement l'obligation de s'adjoindre des experts de marché pouvant contribuer à l'échafaudage du PGIRE. Le plan intégré portant une vision à long terme doit nécessairement impliquer des contributions importantes de membres externes au gouvernement. »

Bref, et malgré la démarche participative réalisée par le Gouvernement du Québec, le CQ3E appuie les cinq recommandations à l'intention de la Régie contenues dans les commentaires formulés par la Chaire de gestion du secteur de l'énergie d'HEC Montréal :

RECOMMANDATION 1. Exiger que la ministre soumette un PGIRE finalisé avant que la Régie ne formule son avis.

RECOMMANDATION 2. Demander l'annexion d'un compte rendu détaillé de la démarche participative, incluant les points de convergence et de divergence liés aux données et hypothèses des scénarios.

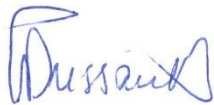
RECOMMANDATION 3. Exiger un complément d'information présentant les orientations, objectifs, cibles et hypothèses réglementaires (tarification, écofiscalité, leviers).

RECOMMANDATION 4. Requérir un état de situation plus complet : flux énergétiques, nouvelles filières, bilan du PEV, évolution de l'efficacité, de la sobriété et de la productivité énergétiques.

RECOMMANDATION 5. Demander la reformulation du « Sommaire exécutif » selon la structure du rapport Trajectoires de réduction d'émissions de GES du Québec – Horizons 2030 et 2050 (Mise à jour 2021) afin d'améliorer la clarté, les nuances des travaux de scénarisation et la cohérence du PGIRE.

Espérant que cette correspondance trouvera interlocuteur,

Au nom du CQ3E



François Dussault, ing.
Co-directeur général